A Venir ...

- Salon des Antiquaires

Les 5 et 6 Novembre prochain, vous trouverez à la salle polyvalente et sous un chapiteau de 200m² des professionnels venus de toute la région vendre des meubles anciens ou restaurés, bibelots, tapis et vaisselle de toute sorte.

Salon ouvert sans interruption de 10h à 19h le samedi et de 9h à 18h le dimanche (entrée 2€)

- 11 Novembre, commémoration de l'Armistice de 1918

Rendez-vous à 11h30 place de la mairie. La cérémonie sera suivie du verre de l'amitié.

- Le 19 Novembre, la commission animation organise la fête du Beaujolais Nouveau 2011

Rendez vous à partir de 19h30 à la salle polyvalente (renseignements auprès de la mairie 01 64 29 01 34)

- 25 et 26 Novembre, la Bourse aux jouets

Organisée par l'association Handi-Loisirs (renseignements au 06 75 84 82 80)

- 27 Novembre à 10h45, une messe sera célébrée en l'église St Michel de Nonville

Une crèche y sera exposée

- Le 4 Décembre le CCAS organise le Repas des Anciens à la salle polyvalente.

VOIR MARYLINE

- Le 7 Décembre, la commission animation accompagne les enfants de Nonville en sortie à Paris voir le spectacle « Disney sur glace »
- 13 Janvier 2012 le maire présentera ses vœux à la salle polyvalente

Recensement Mode d'emploi (du 19/01/12 au 18/02/12)

1. Un agent recenseur vient chez vous et dépose les questionnaires de recensement.
2. Vous lisez et remplissez les documents qui vous ont été remis.
3. L'agent recenseur revient les récupérer. Il vous aide à les remplir si vous le souhaitez.

L'agent recenseur remettra aux personnes enquêtées deux questionnaires différents :

- le premier, intitulé feuille de logement, comporte 15 questions relatives aux caractéristiques et au confort du logement. L'agent recenseur dépose une « feuille de logement » par logement ;
- le second, le bulletin individuel, comprend 25 questions s'articulant autour de l'âge, du lieu de naissance, de la nationalité, du niveau d'études, du lieu de résidence 5 ans plus tôt et de l'activité professionnelle. L'agent dépose un bulletin individuel par personne vivant dans le logement.

Ces deux questionnaires sont accompagnés d'une notice d'information sur le recensement. Des notices en langues étrangères sont également disponibles.

Pour les prochains numéros :

Afin de rester proche de vos attentes, le Petit journal de Nonville vous permet de proposer des articles ou sujets. Vous pouvez envoyer vos suggestion à journal@mairie-nonville77.fr ou en déposant un courrier en mairie.

Nous étudierons toutes les propositions en commission communication.

Etat Civil

Bienvenue à :

- Lyvan BORDEAU
le 11 Juillet 2011

- Melvin BAUDRIN
le 13 Septembre 2011

Ils se sont dit OUI :

- Mlle Sandrine LOISEAU et M Mike VINCENT
le 10 Septembre 2011

- Mlle Marjorie BOGE et M Sébastien MIARD
le 24 Septembre 2011

Elles nous ont quittés :

- Mme FERIOT Yvonne
le 22 Juillet 2011

- Mme HAMON Denise
le 17 Septembre 2011

- Mme CORNEILLE Suzanne
le 26 Septembre 2011

Imprimé par nos soins

Ne pas jeter sur la voie publique

INFORMATIONS NONVILLE

Le Petit Journal de NONVILLE

Octobre 2011 N°3—2011

DANS CE NUMERO :

L'actualité de ces derniers jours	2
Organisation des commissions	2
Où en sommes-nous ? … Le suivi des dossiers :	3
Les personnes qui font vivre la commune	3
A Venir ...	4
Recensement Mode d'emploi	4
Etat Civil	4

Equipe de rédaction :

G.BALLAND, JC.BELLIOT, P.GAUTHERET, L.KUHN, M.MATTHAEÏ, A.MOREAU, L.STIER.

L'Edito du Maire

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

Mon équipe et moi-même tenons à remercier les Nonvilloises et les Nonvillois qui ont voté pour nous le 11 septembre 2011. Le résultat obtenu démontre le soutien de nos concitoyens aux actions menées par la municipalité envers les Services de l'Etat et du Conseil Général.

Je remercie les élus en charge de la municipalité qui, pendant la période où Nonville n'avait plus de Maire, ont géré les affaires courantes ainsi qu'une rentrée scolaire dans de bonnes conditions : les enfants ont retrouvé leur école dans la gaîté.

Le conseil municipal a élu 4 adjoints au maire:
1er Adjoint : Jean-Claude BELLIOT (Urbanisme, Assainissement), 2ème Adjoint : Maryline MATTHAEÏ (Animations, Scolaire, CCAS) , 3ème Adjoint : Loïc STIER (Finances), 4ème Adjoint :Christophe ALIX (Travaux)
Cela permettra une plus grande cohérence de fonctionnement du conseil.
Suite à cette restructuration, pour éviter l'augmentation des charges j'ai décidé d'abandonner l'intégralité de mes indemnités de fonction de maire.

Durant les prochains mois nous travaillerons à la réalisation du terrain multisports, à l'aménagement des vestiaires et des sanitaires. Les travaux de voirie prévus rue de Cherelles et rue du Mocquebaril ne seront pas oubliés.

La nouvelle équipe, comme auparavant, sera à l'écoute de la population de Nonville, pour améliorer son bien être et protéger son environnement. Elle se fera un devoir de mettre tous ses efforts à servir les Nonvilloises et les Nonvillois. Elle entretiendra le dynamisme, la communication, la convivialité si appréciés de tous.

Amitiés Gérard BALLAND

INFORMATIONS PRATIQUES

Mairie : Place de la Mairie - 77140 Nonville
Tel : 01 64 29 01 34
Fax : 01 64 29 08 46
@ : mairie.nonville@wanadoo.fr
Ouverture au public :Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi 13h30 à 17h45
Mercredi 13h30 à 18h45
Ecole Primaire 01 64 29 02 06

Gendarmerie, Lorrez Bocage 01 64 31 51 06
Centre Hospitalier, Nemours 01 64 45 19 00
Numéro unique des urgences en Europe 112
Pompiers 18
Police 17
SAMU 15
Allo Enfance maltraitée 119
Personnes Agées/Adultes Handicapés 3977

SOS Drogue Alcool Tabac 0800 23 13 13
Impôts Services 0820 324 252
Dépannage Electricité et Gaz 0810 333 077

PERMANENCE DU MAIRE ET DES ADJOINTS :
Le maire et ses adjoints peuvent vous recevoir sur simple rendez-vous. Il vous suffit de téléphoner à la mairie.

Le Petit Journal
de NONVILLE

L'actualité de ces derniers jours

Fête des associations :

"La fête au village ..., la fête au village ...", s'écriaient les enfants durant la retraite aux flambeaux. En effet, de nouveau, la fête des associations s'est déroulée sur la pelouse de la salle polyvalente où le panel d'activités a pu séduire les petits comme les grands.
Plus de 300 personnes ont savouré en soirée le couscous géant animé par la jeune et talentueuse chanteuse Margault.

La fête des associations

Enfin, tous les Nonvillois et habitants des villages voisins se sont retrouvés à la tombée de la nuit pour admirer le feu d'artifice.

Rentrée scolaire:

La rentrée scolaire fut sereine, notamment grâce au fait qu'au dernier moment le transport de nos enfants jusqu'à la cantine a pu être assuré. Nos petits bambins ont pu profiter d'une rentrée bien ensoleillée.
56 enfants ont retrouvé les 3 institutrices et les 2 employées municipales.
Très bonne année scolaire à tous !!!

Festival des jongleurs:

Début septembre, la 12e édition du festival "Le jongleur est dans le pré", créé et organisé par les membres de l'association Nonville Loisirs et Culture, battait son plein. Plus de 500 personnes, jongleurs, professionnels, amateurs confirmés, débutants, aspirants ou simplement passionnés des arts du cirque, se sont retrouvés pour un grand moment de partage et d'amitié.

Le festival des jongleurs

Organisation des commissions communales (1ère partie) :

	FINANCES	URBANISME - PLU	VOIRIE, TRAVAUX, ABORDS & ENVIRONNEMENT	SCOLAIRES & SPORTS	ANIMATION & SALLE POLYVALENTE	COMMUNICATION	ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF	C.C.A.S & PERSONNES AGEES
	Président de droit : Le Maire, Gérard BALLAND							
Vices Présidents	Loïc STIER	Jean-Claude BELLIOT	Christophe ALIX	Maryline MATTHAEÏ	Maryline MATTHAEÏ	Annie MOREAU	Jean-Claude BELLIOT	Maryline MATTHAEÏ
MEMBRES	Nicolle DESAGNAT	Gilles BERNARDINI	Jean-Claude BELLIOT	Christophe ALIX	Nicolle DESAGNAT	Loïc STIER	Gilles BERNARDINI	Nicolle DESAGNAT
	Jean-Claude BELLIOT	Philippe GAUTHERET	Gilles BERNARDINI	Véronique RUIZ	Véronique RUIZ	Philippe GAUTHERET	Loïc STIER	Annie MOREAU
	Laurence KUHN	Laurence KUHN	Nicolle DESAGNAT	Marie MORETTI	Christophe ALIX	Maryline MATTHAEÏ	Michel PLOUVIER	Marie MORETTI
	Jean-Luc DE-FAUX	Nicolle DESAGNAT	Annie MOREAU	Aurélie MONTENOT	Jean-Claude BELLIOT	Jean-Claude BELLIOT	Nicolle DESAGNAT	Laurence KUHN
		Loïc STIER	Jean-Luc DEFAUX	*Kelly GAUGLIN*	Marie MORETTI	Laurence KUHN		*Danièle GRUBERT*
		Véronique RUIZ			Aurélie MONTENOT			*Marie-Alice CHEVRIER*
					Daniel DEPRESLES			*Jacqueline RAYNAL*
					Danielle GRUBERT			*Monique BILLAY*
					Jacqueline RAYNAL			
					Monique BILLAY			
					Kelly GAUGLIN			

Quelques rappels

Nuisances sonores :
tondeuses, tronçonneuses, débrousailleuses, pompes...
Sont autorisées du lundi au vendredi de 7h à 20h.
Les samedis: 9h à 12h et 14h à 19h.
Les dimanches et jours fériés: 10h à 12h.

Feux de végétaux :
Depuis le 1er Octobre, nous sommes entrés dans la période durant laquelle les végétaux peuvent être brulés. Il est évidement recommandé de rester vigilant et de respecter les règles de sécurité. Cette période d'autorisation s'étend jusque fin Février.

Recensement Militaire :
Les jeunes gens, filles et garçons, nés entre le 1er OCTOBRE 1995 et le 31 DECEMBRE 1995, ont OBLIGATION de se faire recenser: avant le 31 DECEMBRE 2011. ils doivent se présenter en Mairie munis de leur Carte Nationale d'Identité, du Livret de Famille et d'un justificatif de domicile.

Inscription sur les listes électorales :
En 2012, aura lieu l'élection présidentielle. Pour pouvoir voter en 2012, il faut être inscrit sur les listes électorales avant le 31 décembre 2011.
Pour ce faire, se présenter en mairie avec un justificatif de domicile et une pièce d'identité.

N°3—2011

Où en sommes-nous ? … Le suivi des dossiers :

Plateforme pétrolière : forage de l'entreprise BRIDGEOIL

Le 17 Juillet 2009, le gouvernement a accordé à la Société Bridgeoil, une concession de mines d'hydrocarbures liquides ou gazeux sur le sous-sol de la commune de Nonville. Lors de l'enquête publique réalisée en 2010, la société Bridgeoil a présenté son projet d'implantation de deux plateformes (3 puits par plateforme) sur notre commune. La première, au Landy, sur l'ancienne plateforme pétrolière, chemin rural du Foulon. La deuxième, le long de la route de Cherelles.
En septembre, Messieurs Balland, Bernardini, Stier et Madame Moreau ont été reçus par Monsieur le Sous Préfet, pour exprimer le point de vue de la commune et nos craintes, tant environnementales que budgétaires.
Le 28 Septembre 2011, signature par Monsieur le Préfet de l'arrêté 2011/DCSE/M/015 autorisant l'ouverture de travaux miniers sur la concession de Nonville. Nous déplorons l'absence de convention signée avec Bridgeoil concernant les travaux de mise en conformité de la route de la Vallée, comme préconisé dans les conclusions de l'enquête publique, et de sa maintenance. L'Agence Routière Territoriale (ART) n'a pas encore donné son accord pour la jonction du CD 403 et de la route de la Vallée.
Nous sommes extrêmement attentifs au suivi de ce dossier et vous tiendrons régulièrement informés.

Assainissement

Les travaux de la troisième tranche se déroulent bien : à ce jour,19 réhabilitations ont été réalisées et 10 devis sont à effectuer.

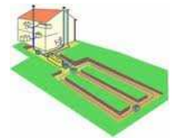

Transport pour la cantine scolaire

Cet été, il y a eu beaucoup d'agitation médiatique autour du changement d'organisation des transports scolaires sur le département.
A Nonville, nous avons rencontré un problème pour les élèves demi-pensionnaires qui utilisent un car scolaire uniquement pour se rendre à la cantine de Villemer. Le Conseil Général n'avait pas prévu de le maintenir.
Suite aux discussions, à la manifestation et vu l'urgence de la situation pour nos écoliers, il a mis en place une solution qui permet d'accéder à la cantine cette année.
Il faut que le conseil municipal se prononce avant fin 2011 sur une solution pérenne : financement autonome, adhésion au Syndicat Intercommunal de Regroupement Pédagogique de Villemer et Treuzy-Levelay, création d'une cantine, ou toute autre solution.

Contrat d'affermage

Le contrat concernant la distribution de l'eau, signé entre Veolia et la commune, doit être soumis aux règles des marchés publics dans les prochains mois. Plusieurs solutions s'offrent à nous : autre prestataire, adhésion à un syndicat intercommunal, gestion en régie directe...etc. Si vous avez des connaissances particulières dans le domaine de la distribution de l'eau ou si vous êtes très intéressé ou passionné, si vous avez envie de participer aux recherches d'informations et d'apporter votre éclairage sur ce dossier, vous êtes les bienvenus.
Pour plus d'informations contacter la mairie.

Les personnes qui font vivre la commune

Aujourd'hui, nous nous penchons sur l'école, plus précisément ses enseignantes. Nous commençons par rencontrer Magali, la directrice :

- Depuis combien de temps êtes-vous enseignante et directrice à Nonville ?
Je suis arrivée en tant qu'enseignante en Septembre 2001 et je suis directrice de l'école depuis Septembre 2005.

- Pourquoi avez-vous choisi de venir enseigner à Nonville ?
Suite à quelques remplacements faits à l'école de Nonville, j'ai découvert l'équipe enseignante et l'environnement et cela m'a beaucoup plu, donc, lorsque j'ai dû faire mon choix, j'ai souhaité venir de façon définitive à Nonville.

- Pouvez-vous nous raconter votre parcours d'enseignante ?
Cela fait 17 ans que je suis professeur des écoles. Au début de ma carrière, j'ai occupé des postes non fixes dans la circonscription de Nemours, l'année juste avant d'être en poste à Nonville, j'ai exercé à Treuzy-Levelay

Magali en train de faire classe

Qu'est-ce qui vous plait le plus dans votre métier ?
J'adore voir les yeux des enfants ébahis lorsqu'on leur apprend de nouvelles choses.
Être enseignante, c'est leur apporter des choses différentes de celles apportées par leurs parents : nous leur permettons d'aller au théâtre, au cinéma, la découverte des musées…

Au fils des ans, j'ai pu glaner des paroles d'enfants, en voici un extrait :
« C'est grâce à la pluie qu'on fait de l'eau »
« Sous le manteau terrestre, on a le pull »
« Mon anniversaire, c'est pas aujourd'hui c'était ce matin »